

Towards Sustainability

Norme de qualité et label pour des produits financiers socialement responsables et durables

Révision bisannuelle 2020
Document de consultation

Introduction

En novembre 2019, la Central Labelling Agency of the Belgian SRI label (CLA) vzw/asbl a attribué ses premiers labels « Towards Sustainability » à des produits financiers qui étaient conformes à la Norme de qualité pour des produits financiers socialement responsables et durables.

Depuis lors, plus de 460 produits, dont des fonds d'investissement, produits indiciels, fonds d'assurance et produits d'épargne, ont obtenu le label, représentant plus de 230 milliards EUR gérés dans le respect des critères de la Norme de qualité.

Plus de 70 institutions financières de plus de 10 pays sont actuellement impliquées dans l'initiative *Towards Sustainability*, faisant d'elle l'initiative d'attribution de label pour produits financiers la plus vaste et la plus inclusive d'Europe.

Le label et la Norme de qualité sous-jacente ont été développés à l'initiative de Febelfin, la fédération du secteur financier belge, dans le but d'augmenter et de préserver la qualité et l'intégrité du marché des produits financiers durables d'une part, et d'apporter plus de transparence et d'orientation aux investisseurs de détail et institutionnels d'autre part.

La Norme de qualité est un cadre normatif qui précise les critères auxquels un produit se disant durable doit à tout le moins répondre. Parallèlement, elle encourage les gestionnaires de produits à aller au-delà de ces critères et à faire preuve de plus d'ambition. Les critères minimums ont trait aux processus de « due diligence ESG », politiques de durabilité et critères de sélection, à l'exclusion d'activités nocives et à la transparence.

Une norme de qualité dans le domaine de la durabilité ne peut cependant être statique : elle ne peut être que dynamique et évolutive afin de suivre les attentes changeantes du consommateur, les besoins de la société, la recherche scientifique, la disponibilité des données et les nouvelles initiatives réglementaires. Au niveau réglementaire en particulier, la Commission européenne a été très active : elle a notamment mis au point une taxonomie définissant les activités économiques écologiques ainsi

qu'une nouvelle réglementation demandant la publication d'informations ESG détaillées de la part des sociétés et acteurs des marchés financiers. Vu que ces réglementations vont progressivement entrer en vigueur dans les années à venir, elles offriront une nouvelle base sur laquelle l'initiative *Towards Sustainability* pourra se reposer.

C'est la raison pour laquelle la Norme de qualité fait l'objet d'une révision tous les deux ans, dans un contexte multipartite. Le processus de révision est l'occasion pour toutes les parties prenantes pertinentes, financières et non financières, d'exprimer leurs points de vue sur la direction dans laquelle la Norme de qualité devrait évoluer.

La révision sera abordée au sein de la Commission consultative de la CLA, composée de représentants des principaux groupes de parties prenantes impliqués : Asset managers, banques, compagnies d'assurances, investisseurs, secteur industriel, organisations de la société civile, experts en durabilité et autorités de contrôle. De plus, toutes les parties prenantes sont invitées à répondre à l'enquête figurant dans le présent document de consultation.

Approche

Principes généraux

Lors de la révision de la norme de qualité *Towards Sustainability*, les principes de base suivants s'appliqueront :

- L'initiative *Towards Sustainability* veut encourager et soutenir la diversité et l'innovation dans le cadre de l'intégration des principes ESG dans les produits financiers, tout en préservant la qualité et l'intégrité du marché en fixant plusieurs exigences minimales strictes pour le processus d'investissement, les politiques et la composition du portefeuille.
- L'initiative *Towards Sustainability* ne veut pas créer une niche limitée de produits réservés à un profil de client spécifique. Elle entend cependant augmenter progressivement le niveau de durabilité de tous les produits financiers et créer une gamme étendue et qualitative de produits financiers durables adaptée à tous les types de clients et à tous les profils de risque.
- La norme de qualité *Towards Sustainability* est évolutive. Les exigences reposent sur des indicateurs significatifs qui sont actuellement disponibles pour la majorité de l'univers d'investissement. Le choix des indicateurs et des seuils sera adapté lorsque davantage de données, de meilleure qualité, seront disponibles.
- La norme de qualité *Towards Sustainability* met en œuvre la législation et les initiatives européennes futures sur la finance durable et s'appuie sur celles-ci.

Domaines soumis à examen

L'évaluation actuelle se concentrera sur les domaines suivants :

- Exigences et clarifications à propos des stratégies de durabilité (p. ex. *best in class*, thématiques, normatives, engagement, solidarité)
- Exigences et clarifications à propos des investissements dans des secteurs spécifiques (p. ex. énergie, production d'électricité, financier, autre)
- Exigences et clarifications à propos des investissements dans des classes d'actifs spécifiques (p. ex. produits dérivés, obligations vertes, obligations souveraines)

- Exigences et clarifications à propos des types spécifiques de types de produits financiers (p. ex. fonds de fonds, obligations structurées, fonds spéculatif, produit de la branche 21, produits d'épargne).
- Exigences de publication sur des sites Web et dans des documents précontractuels (p. ex. sur des politiques, indicateurs environnementaux et sociaux)
- Alignement et complémentarité de la Norme de qualité *Towards Sustainability* avec de futures législations et initiatives européennes sur la finance durable (particulièrement la Réglementation sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et son projet de normes techniques de réglementation, le Règlement sur la taxonomie, la révision de la Directive sur la publication d'informations non financières et les projets de propositions d'écolabel européen).

Processus et calendrier

Les répondants sont invités à envoyer leur feed-back et leurs réponses aux questions de l'enquête ci-dessous à info@towardsustainability.be avant le **1 novembre 2020**.

Sur la base des conclusions de la discussion au sein de la Commission consultative de la CLA et de l'analyse du feed-back des consultations écrites, une version actualisée de la Norme de qualité sera rédigée en janvier 2021.

Après approbation par le Conseil d'administration de la CLA, la Norme de qualité actualisée est prévue pour être publiée sur le site Web de la CLA en février 2021.

La Norme de qualité actualisée sera applicable aux labels attribués à partir de novembre 2021.

Enquête

Il s'agit d'une consultation étendue, qui contient un grand nombre de questions. Dans de nombreux cas, la question se constitue en réalité de multiples sous-questions, qui esquissent un sujet sur lequel nous souhaiterions connaître votre avis.

Toutes les questions sont optionnelles. Nous sommes conscients qu'un grand nombre de ces questions peuvent vous paraître peu pertinentes dans votre cas. N'hésitez pas à ne répondre qu'aux questions ou sous-questions auxquelles vous attachez une importance particulière.

Comme nous sommes convaincus que le concept de la durabilité et sa mise en œuvre pratique dans le cadre de la gestion de produits financiers ne sont pas fermement délimités et doivent laisser place à la nuance, toutes les questions reprises dans cette consultation sont des questions ouvertes.

Les questions qui composent ce document de consultation sont divisées en deux parties :

- une première liste de questions porte sur le marché des produits financiers durables en général, et
- une deuxième liste contient des questions plus techniques et détaillées sur la Norme de qualité *Towards Sustainability*.

Toutes les réponses individuelles à cette consultation seront traitées de manière confidentielle.

Toutefois, un rapport de synthèse sera publié à la fin du processus de révision.

Liens utiles

- Le site Web *Towards Sustainability* : <https://www.towardsustainability.be/>
- La liste des produits possédant actuellement un label :
<https://www.towardsustainability.be/en/Investment-Product>
- Le texte intégral de la Norme de qualité (QS) – Février 2019 :
<https://www.towardsustainability.be/sites/default/files/files/Quality%20Standard%20-%20Sustainable%20Financial%20Products.pdf> (en anglais)

A. Questions préliminaires¹

1. Veuillez donner votre nom
2. Si vous représentez une société ou une autre institution, veuillez préciser
3. Pouvons-nous vous contacter à propos de votre feed-back ? Si oui, veuillez indiquer votre adresse e-mail.

B. Questions sur le marché des produits financiers durables

À propos de votre profil d'investisseur

4. Quel type d'investisseur êtes-vous (détail, professionnel, institutionnel) ?
5. Comment décririez-vous votre profil de risque ou votre appétence au risque (défensif/faible, modéré/moyenne, dynamique/élevée) ?
6. Avez-vous déjà investi dans des produits financiers durables (ESG, ISR) ?
7. Est-il probable que vous investissiez dans des produits financiers durables dans l'année à venir ?

À propos de la définition d'un produit financier durable

8. Quelles sont selon vous les caractéristiques essentielles d'un produit financier durable ? P. ex., quelles devraient être selon vous les exigences minimales concernant les objectifs et politiques d'investissement et/ou la composition du portefeuille ?
9. Feriez-vous une distinction entre différents degrés ou niveaux de durabilité ? Si oui, quels seraient les facteurs distinctifs permettant de déterminer le degré de durabilité d'un produit financier ?
10. Différents types de produits durables équilibrent à leur façon les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À l'heure actuelle, c'est l'aspect environnemental qui recueille le plus d'attention : Pensez-vous qu'un produit durable devrait toujours être « vert », c'est-à-dire axé sur l'environnement ?

À propos de l'offre de produits financiers durables

11. Considérez-vous que l'offre actuelle en solutions d'épargne et d'investissement durables est suffisamment étendue, variée et adaptée aux différents profils d'investisseurs ?
12. Préfereriez-vous : a) une offre plus étendue de produits financiers durables assortis d'exigences de base, b) une offre plus restreinte de produits assortis d'exigences strictes ou c) une combinaison des deux types, avec une garantie de transparence concernant le niveau réel de rigueur ?
13. Êtes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle les institutions financières sont suffisamment proactives et promeuvent l'offre de solutions d'épargne et d'investissement durables ? Si non, qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

¹ Vos données à caractère personnel seront uniquement traitées dans le cadre de cette consultation.

À propos des informations sur les produits, de la transparence sur les politiques d'investissement et du reporting

14. Parmi les sources d'information suivantes, laquelle êtes-vous le plus susceptible d'utiliser lorsque vous envisagez d'investir dans un produit financier durable : votre conseiller financier, la note d'informations commerciales sur le produit, le KIID du produit (*Key Investor Information Document*), le prospectus du produit, des rapports annuels antérieurs, le site Web de l'institution financière ou d'autres sites Web, etc. ?
15. Pensez-vous que suffisamment d'informations sont disponibles à propos des caractéristiques durables des produits financiers ? Si non, qu'est-ce qui manque selon vous ?
16. Les informations actuellement disponibles sur les caractéristiques durables des produits financiers présentent-elles le niveau de détail et d'intelligibilité adéquat ?
17. Quelles sont selon vous les questions sur lesquelles il est important que le gestionnaire de portefeuille possède une politique formelle ? (L'actuelle norme *Towards Sustainability* demande des politiques sur les droits humains, les droits du travail, l'environnement, la lutte contre la corruption, les armes, le tabac, le charbon, le pétrole et le gaz (non) conventionnels, l'énergie nucléaire, la biodiversité, l'utilisation de l'eau, la taxation, les régimes oppressifs, la peine de mort et les contrats à terme sur les produits agricoles de base)
18. Est-il important pour vous que ces politiques soient publiées sur le site Web de l'institution financière ?
19. Est-il important pour vous que la composition détaillée du portefeuille du produit soit disponible ? Si oui, quelle ventilation est selon vous la plus utile : par entreprise détenue individuelle ou par secteur économique ?
20. Parmi les secteurs économiques auxquels le portefeuille peut être exposé ou dans lesquels des investissements peuvent être consentis, quels sont ceux dont vous aimeriez avoir connaissance ?

À propos de facteurs environnementaux

21. Serait-il utile de connaître les émissions de carbone totales ou l'intensité de carbone du portefeuille ? Y a-t-il d'autres indicateurs qui seraient utiles selon vous ?
22. Serait-il utile de proposer une catégorie séparée de produits financiers durables « fossil free », « low fossil » ou « low carbon » ? Si oui, comment définiriez-vous un tel produit ?

À propos de la supervision des affirmations relatives à la durabilité

23. Dans quelle mesure est-il important pour vous qu'il existe une supervision indépendante portant sur les caractéristiques et affirmations durables d'un produit financier ?
24. Quelle forme devrait revêtir cette supervision indépendante ? Qui devrait être responsable de cette supervision ?

À propos de la demande en produits financiers durables

25. Quelles seraient pour vous les raisons de ne pas opter pour des produits financiers durables et d'investir dans des produits financiers « traditionnels » ?

26. Qu'est-ce qui vous aiderait à trouver et à choisir des produits financiers durables ? Quel rôle pourrait jouer un label de durabilité attribué de manière indépendante dans votre processus de décision ?

À propos de l'initiative *Towards Sustainability*

27. Connaissez-vous le label ou la norme de qualité *Towards Sustainability* ? Si oui, de quelle façon ou à quel titre ?
28. Si vous la connaissez, quels sont selon vous ses points forts et points faibles ? Que faut-il améliorer ?
29. En tant qu'investisseur, avez-vous déjà pris en compte le label *Towards Sustainability* dans vos décisions d'investissement ?
30. En tant que fournisseur de services financiers, avez-vous déjà utilisé le label *Towards Sustainability* pour sensibiliser les investisseurs à l'existence d'investissements durables ?
31. Dans quelle mesure est-il important pour vous qu'il existe un label spécifique pour le marché belge, s'il en existe dans d'autres pays et qu'il pourrait y en avoir un européen à l'avenir ?

C. Questions plus techniques et détaillées sur la Norme de qualité *Towards Sustainability* (QS)

À propos des exigences des stratégies de durabilité

32. Lorsqu'un gestionnaire de portefeuille utilise une stratégie « best in class », il ne sélectionne que les entreprises les plus performants en termes de durabilité par secteur ou sous-secteur. La norme de qualité devrait-elle fixer un seuil minimum pour définir les entreprises 'les plus performants' ? Si oui, lequel ? (QS 1.1.1.1)
33. Lorsqu'un produit a un accent thématique (p. ex. un ODD ou un autre thème ESG spécifique), quel pourcentage minimum des actifs du portefeuille devrait s'inscrire dans le thème ? (QS 1.1.1)
34. Certains cadres d'attribution de label nécessitent que le processus de sélection ESG donne lieu à une réduction minimale de l'univers d'investissement. Êtes-vous d'accord avec cette approche et, si oui, quelle devrait être cette réduction minimale ?

À propos des exigences sectorielles

35. Avez-vous des commentaires à formuler à propos des seuils d'implication au niveau de l'entreprise dans laquelle il est investi ou de l'évolution de ces seuils (QS 2.2.5 et Annexe 1) ?
36. Les critères de la norme de qualité pour les sociétés d'extraction conventionnelle de gaz et de pétrole prennent en compte la transition de la société vers de faibles émissions de carbone et l'énergie renouvelable en faisant appel à leurs sources de revenus (QS 2.2.5.5). Quelles exigences quantitatives supplémentaires proposeriez-vous pour ce secteur ?
37. Les critères de la norme de qualité pour les entreprises de production d'électricité reposent sur l'alignement de la société sur un scénario < 2 ° en mesurant l'intensité de carbone ou en limitant le mix énergétique (QS 2.2.5.6). Y a-t-il des exigences quantitatives alternatives que vous proposeriez pour ce secteur ?

38. Comment définiriez-vous le « secteur des combustibles fossiles » (voir également Question 22) ?
39. La norme de qualité se concentre sur des critères d'éligibilité au niveau de l'entreprise dans laquelle il est investi (pourcentage maximum permis de revenus) (QS 2.2.5 et Annexe 1). La norme de qualité devrait-elle également inclure des limitations d'expositions sectorielles au niveau du portefeuille (pourcentage investi dans un secteur) ? Si oui, quelles limitations sur quels secteurs ?
40. Afin de soutenir les sociétés énergétiques dans leur transition, la norme de qualité permet actuellement que jusqu'à 5 % du portefeuille soit investi dans des sociétés énergétiques qui ne répondent pas encore aux critères de la norme de qualité, mais sont néanmoins « best in class » (QS 2.2.5.7). Que pensez-vous de cette marge de transition ?
41. En plus des critères sectoriels existants (QS 2.2.5), la norme de qualité devrait-elle également ajouter des critères spécifiques à propos d'autres secteurs, comme le secteur minier, le secteur immobilier, etc. ? Quels pourraient être ces critères ?
42. Certains types de produits (p. ex. produits structurés, comptes d'épargne, produits d'assurance de la branche 21) sont exposés en large mesure aux activités de financement globales d'une institution financière (*on-balance*) (QS 1.1.3.8). La norme de qualité requiert que le gestionnaire de portefeuille applique une « due diligence ESG » à l'institution financière afin de déterminer si elle est éligible (QS 1.1.3.2). La norme de qualité devrait-elle préciser les exigences d'éligibilité spécifiques pour les institutions financières ? Si oui, lesquelles ?

À propos des classes d'actifs et techniques de gestion spécifiques

43. Lorsqu'un portefeuille contient des dérivés dans le but de générer de la performance, la norme de qualité requiert que l'utilisation de dérivés ne soit pas contraire au caractère ESG du produit et que l'exposition indirecte générée par le produit dérivé soit conforme à la norme de qualité. (QS 1.1.3.1) La norme de qualité doit-elle préciser des critères supplémentaires, p. ex. pour des types de produits dérivés spécifiques (ex : contrats à terme sur indices ou sur taux d'intérêt, dérivés de crédit, devises à terme) ?
44. Certains portefeuilles utilisent une stratégie « long/short » dans laquelle le gestionnaire adopte une position courte sur les sociétés qui ne répondent pas aux critères de sélection ESG et qui sont considérées comme non durables, s'attendant à ce que les cours chutent. Dans quelles conditions cette stratégie correspondrait-elle aux principes de la norme de qualité ?
45. Y a-t-il des catégories d'actifs spécifiques que vous considèreriez comme a priori non éligibles pour un investissement par un produit financier durable ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?
46. Avez-vous des commentaires à formuler à propos des exigences actuelles de la norme de qualité applicables aux obligations vertes et autres obligations « use-of-proceeds » (QS 1.1.3.3) ?
47. Avez-vous des commentaires à formuler à propos des exigences actuelles de la norme de qualité concernant le fonds de fonds (QS 1.1.3.5) ?

48. Avez-vous des commentaires à formuler à propos des exigences actuelles de la norme de qualité concernant les instruments émis par un gouvernement (QS 2.2.6) ? Proposeriez-vous des paramètres de mesure supplémentaires ? Les obligations souveraines émises par des États membres de l'UE devraient-elles être considérées comme éligibles/durable par défaut ?

À propos de la transparence et de la publication

49. Avez-vous des commentaires à formuler à propos de la liste des politiques obligatoires sur les questions ESG importantes de la norme de qualité (QS 3.1) (voir également question 17) ?
50. La norme de qualité devrait-elle prescrire les informations détaillées concernant les politiques ESG à mentionner dans les informations précontractuelles (p. ex. prospectus), étant donné que le contenu de ces documents est dans la plupart des cas prescrit par la loi (QS 4.1) ?
51. Quels indicateurs proposez-vous pour dévoiler l'impact sur le climat d'un portefeuille durable, en prenant en compte la disponibilité de données de qualité ? P. ex. total des émissions de GES, intensité de carbone, exposition au secteur des combustibles fossiles, etc.
52. Avez-vous des commentaires à formuler à propos du contenu, du niveau de détail ou de la complexité des *Sustainability IDs* des produits labellisés publiés sur le site Web de *Towards Sustainability* (QS 4.1.1) ?